

Le programme d'actions « Le son et l'image : un patrimoine à préserver » en faveur de la restauration des archives audiovisuelles, s'inscrit dans une dynamique internationale en faveur de la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine audiovisuel.

Développé par l'Union Latine (UL) et soutenu par l'AECID, ce programme constitue une étape fondamentale dans un long processus de valorisation du patrimoine, matériel et immatériel, que l'UL poursuit depuis longtemps, par l'organisation de formations, de concours et de rencontres de professionnels.

L'UL se propose, à travers la création d'un réseau de collaboration, composé de professionnels de huit de ses États membres (Angola, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mozambique, Philippines, São Tomé e Príncipe et Sénégal), de sensibiliser les institutions de ces pays sur l'immense valeur culturelle que les archives audiovisuelles représentent.

Il est urgent de préserver un patrimoine en voie de détérioration, voire, dans certains cas, de disparition. Il en va de la mémoire des peuples. Sa sauvegarde est un investissement pour l'avenir, un héritage à transmettre aux jeunes générations : comprendre le trésor qui dort dans les sons et les images du passé, c'est éveiller le regard sur le présent et le futur.

Réalisé par :
Union Latine
www.unilat.org



En partenariat avec :

Agencia Española de Cooperación Internacional de Desarrollo (AECID)



Photo de Dominique Moustacchi, Côte d'Ivoire, 2010.

Le son et l'image : un patrimoine à préserver

Programme Union Latine d'actions en faveur
de la restauration des archives audiovisuelles

ANGOLA
CABO VERDE
CÔTE D'IVOIRE
FILIPINAS
GUINÉE-BISSAU
MOÇAMBIQUE
SÃO TOMÉ E PRÍNCIPE
SÉNÉGAL



ANGOLA
CABO VERDE
CÔTE D'IVOIRE
FILIPINAS
GUINÉ-BISSAU
MOÇAMBIQUE
SÃO TOMÉ E PRINCIPE
SÉNÉGAL

POURQUOI?

Pour contribuer à une prise de conscience de l'importance de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine audiovisuel;

Pour mettre en place des formations régionales qui constitueront d'importants échanges de connaissances techniques entre des pays liés par des trajectoires historiques et culturelles communes;

Pour fournir aux participants des éléments qui leur permettent d'utiliser de nouvelles techniques d'archivage, de restauration et de diffusion du matériel audiovisuel;

Pour créer une plate-forme de réflexion sur la situation juridico-législative du droit d'auteur dans le domaine de l'audiovisuel;

Pour encourager la mise en place d'une politique, d'une législation et de moyens financiers conséquents, dans le cadre de la préservation, de la restauration et de la valorisation de la mémoire filmique, télévisuelle et radiophonique au niveau national et régional.

COMMENT ?

En identifiant la situation des archives audiovisuelles dans les pays concernés :

- État des lieux des archives audiovisuelles;
- Identification des besoins en formation du personnel de ces fonds d'archives (responsables et techniciens);
- Diagnostic global des législations nationales sur l'audiovisuel, la protection du patrimoine documentaire et les droits d'auteur.

En mettant en place des formations nationales ou régionales autour des thématiques suivantes : valorisation d'un fonds d'archives télévisuelles, valorisation d'un fonds d'archives radiophoniques, restauration de matériel sonore;

En organisant une rencontre internationale, la première d'une série, qui permettra la confrontation d'experts internationaux, de juristes et de législateurs autour des thématiques juridiques liées aux archives audiovisuelles (droit d'auteur, loi sur l'audiovisuel, protection du patrimoine).

POUR QUI ?

Les professionnels liés à la sauvegarde du patrimoine audiovisuel (restaurateurs, conservateurs, archivistes, documentaristes audio et vidéo, producteurs, distributeurs);

Les législateurs, juristes et experts en droit d'auteur et législations audiovisuelles;

Les responsables des différentes institutions nationales liées à la culture, à la communication, à l'information, au patrimoine et au cinéma (archives nationales, cinémathèques, radio et télévision), des États africains lusophones et francophones membres de l'UL et des Philippines.